

# PORT DE MONTFAUCON : EXPLOITATION TOURISTIQUE DU SITE PAR UN EMBARCADERE



Les promenades en barque à vocation « touristique » existent dans le Marais Poitevin depuis les années 1920 mais prennent véritablement leur essor à partir des années 1970. Alors simple loisir pittoresque et ludique, l'intérêt du public pour une découverte environnementale et culturelle du marais n'a cessé de monter au cours des décennies suivantes.

Se laisser glisser au fil de l'eau, bercé par le rythme de la pigouille ou de la rame, à l'ombre des frênes têtards, est désormais un incontournable de l'offre touristique en France.

On parcourt aujourd'hui les conches en quête de quiétude, d'y piquer sa curiosité, d'y parfaire ses connaissances ou plus simplement pour s'y amuser et parfois pour s'y perdre (un peu...), principalement en barque traditionnelle (batai) ou en canoé.

L'embarcadère du Port de Montfaucon a démarré son activité dans les années 1980 grâce à l'association Paludéenne *Conches & Rigoles*.

Au début des années 1990 d'importants travaux de réfection sont menés, dans le respect des techniques et codes architecturaux traditionnels. Ainsi, grâce aux aménagements des cales et des quais et à la construction du bâtiment, le port va évoluer vers sa configuration actuelle.

La fréquentation du site va croître au fur et à mesure ; capitalisant sur le cadre bucolique et intimiste du lieu, sur l'image du « *Marais Sauvage* » à l'écart des grands flux touristiques du reste du Marais Poitevin, ainsi que sur la réputation de qualité des prestations proposées par les exploitants successifs.

Il existe aujourd'hui 3 embarcadères à Saint Hilaire la Palud. Outre le Port de Montfaucon, le Parc Ornithologique et le Camping du Lidon proposent également au public des promenades en barque, guidées ou non guidées. Tous jouent cette carte de l'offre qualitative et de la découverte *hors des sentiers battus*.

Cette identité forte, mêlant authenticité, intimisme et qualité, caractérise aujourd'hui Saint Hilaire la Palud dans le Marais Poitevin et permet de placer la commune sur la carte des lieux essentiels à découvrir.

La municipalité de Saint Hilaire la Palud informe et fixe les conditions suivantes afin de pouvoir prétendre à l'exploitation de l'embarcadère du Port de Montfaucon :

- Une flotte minimum de 15 barques traditionnelles est nécessaire afin de maintenir une capacité d'accueil du public significative lors des pics d'activités estivaux.  
Le nombre de canoés (ou autres embarcations non traditionnelles) mis en location n'est pas concerné par cette contrainte mais sera soumis à étude.  
Le montant des droits d'occupation du port était fixé en 2021 à 185€ par barque.
- Le maintien du site en bon état (rangement et nettoyage extérieur) doit pouvoir être assuré toute l'année, y compris hors période touristique. Le Port de Montfaucon est un lieu de passage qui contribue à l'image de la commune et doit être accessible et présentable même si l'embarcadère est fermé.
- L'embarcadère est et restera le seul exploitant à proposer des promenades en barque au départ du Port de Montfaucon.  
Des commerçants ambulants pourront ponctuellement s'installer sur le port. L'espace dédié pour leur activité sera déterminé en concertation avec l'exploitant.  
Des manifestations culturelles pourront être organisées sur le port (dimensionnées à la taille et l'esprit du lieu). Elles s'organiseront en concertation avec l'exploitant.
- Les promenades en barque guidées doivent faire partie de l'offre commerciale de l'embarcadère. L'exploitant s'engage à travailler avec les hébergeurs paludéens pour continuer à proposer une offre cohérente et locale aux visiteurs ; ainsi qu'au maintien de ses prestations au plus haut niveau de qualité possible.
- La durée de la convention est fixée pour 6 ans.

*A titre d'information, des travaux de réfections du site (quais et parking) sont planifiés pour l'automne-hiver 2022-2023.*

Votre candidature devra comporter :

- Une présentation des moyens et compétences qui seront mis en œuvre
- Une note sur votre approche de la gestion du site

Vous pouvez candidater par courrier postal :

*Mairie  
18 Place de la Mairie  
79210 Saint Hilaire la Palud*

ou par e-mail :

[mairie-sthilaire-la-palud@wanadoo.fr](mailto:mairie-sthilaire-la-palud@wanadoo.fr)  
[objet : candidature Port de Montfaucon]

Votre proposition devra nous parvenir pour le 30 décembre 2021 à 12h00 au plus tard.

La commission municipale entendra les candidats présélectionnés.